

Expérience du programme Hyōgo de la Banque Mondiale au Togo

Koffi HOUNKPE
Spécialiste en Gestion des risques et catastrophes
Banque Mondiale
Togo

Résumé

Le Cadre d'Action de Hyōgo (CAH) est le principal instrument que les États membres des Nations Unies ont adopté pour réduire les risques de catastrophe. Son but fondamental est d'instaurer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes par une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes d'ici 2015 - pertes tant en vies humaines qu'au niveau du capital social, économique et environnemental des collectivités et des pays. Pour ce faire, le CAH prévoit cinq priorités ainsi que des principes directeurs des plates-formes qui permettent aux collectivités vulnérables d'atteindre une telle résilience dans le contexte du développement durable

1. Rappel des cinq priorités du Cadre d'Action de Hyōgo

- Ériger la réduction des risques de catastrophes en priorité. Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale avec un cadre institutionnel solide;
- Identifier les risques et passer à l'action. Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce;
- Instaurer une compréhension et une conscience des risques. Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux;
- Réduire les risques. Réduire les facteurs de risque sous-jacents;
- Se préparer et se tenir prêt à agir. Renforcer la préparation aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent.

2. Institutions de mise en œuvre du CAH

- Niveaux international et régional : Stratégie internationale sur la Prévention des Catastrophes (SIPC) basée à Genève avec des représentations dans les régions (Nairobi pour la région Afrique)
- Niveaux nationaux : Exemple de la plate-forme nationale pour la réduction des risques et catastrophes au Togo; NADMO au Ghana.

3. Mécanisme financier mondial du CAH : GFDRR au niveau de la Banque mondiale

- Track I : À travers cette fenêtre, la Facilité mondiale pour la Réduction des Risques et le recouvrement (GFDRR) répond aux besoins de réduction des risques de catastrophes au niveau régional et international. Track I est conjointement géré par la BM et ISDR (SIPC en français);
- Track II : Supporte le programme d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, programmes et projets de développement des pays;
- Track III : GFDRR supporte le recouvrement et le relèvement durable après catastrophe.
- Contributeurs au GFDRR
- Partenaires de GFDRR

4. La Banque mondiale et la réduction des risques de catastrophe au Togo

- Formation des cadres togolais sur le processus du PDNA en janvier 2010.
- Conduite du PDNA par les experts nationaux, suite aux inondations de 2010.
- Projet d'Urgence pour la Réhabilitation des Infrastructures et des Services Électriques (PURISE). Montant 40 millions de dollars US, en cours d'exécution. Un fonds additionnel de 15 millions est en cours d'allocation.

Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), montant 17 millions de dollars US, il est en cours d'exécution. Plusieurs sources de financement : GFDRR (Multi fonds et programme RRN de l'EU); FEM (FEM5 et FPMA) et Terrafrica. La diversification des sources de financement de ce projet est due aux divers aspects abordés dans le projet : RRC (inondations); GDT (Gestion durable des terres), Biodiversité, Adaptation aux CC, Zones humides, Aires protégées, etc.